



## Indemnités d'occupation

Par **Anais33**, le **11/01/2019** à **01:03**

Bonjour. ONC en nov. 2003 avec attribution du domicile, je dois 29000€ à mon ex.mari. (propriétaire du terrain) Divorce prononcé en avril 2007 qui lui a permis de reprendre ce logement. Suite au Pv difficultés jugé en février 2017, mon ex mari est condamné sur la même base à une indemnité pour la période d'avril 2007 jusqu'à la clôture du dossier. Il refuse d'appliquer ce jugement depuis mai 2018. Délai dépassé mais Avocat/notaire complicesur?

Que doit on réellement ? Merci

Par **youris**, le **11/01/2019** à **16:44**

bonjour,

vous indiquez devoir rembourser 29000 € à votre ex-mari, avez-vous remboursé cette dette ?

a-t-il saisi un huissier pour faire exécuter cette décision ?

pour faire exécuter ce jugement qui a du être signifié à votre ex-mari vous devez passer par un huissier.

salutations